

## Procès-verbal du Conseil d'Administration n°2 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 06 novembre 2021 au domicile de Francis.

La séance est ouverte à 17 h 00.

Sont présents : Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD, Claude GUÉRIN .

Le Conseil désigne Adrien CHAUD en qualité de président de séance, et Francis CAZEILS en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du nouveau procès verbal corrigé de l'Assemblée générale constitutive
- Approbation du PV du précédent CA
- Point sur les démarches de l'association
- Avancements des projets d'actions : atelier de réparation participatif, balade de Noël, local dans la future recyclerie de la CAGV, vélorution sur l'avenue d'Agen, promotion du Baromètre des villes cyclables et de l'asso, autres idées d'ici là...
- État des discussions avec les Mairies et l'Agglo
- Recrutement d'adhérents

### I – Approbation du nouveau PV de l'AG

La télédéclaration de création d'association nous est retournée en rejet, car les articles n'étaient pas votés et mentionnés un par un sur le procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive. Nous devons donc modifier le procès verbal de l'AG pour tenir compte des demandes de la sous-préfecture. Le procès verbal modifié de l'Assemblée Générale constitutive est soumis à relecture et approbation par le CA. Il est approuvé.

### II – Approbation du PV du précédent CA

Le procès verbal de la première réunion du Conseil d'Administration est soumis à relecture, et approuvé.

### III – Points sur les démarches de l'association

→ signifie « Dossier géré par »

**Déclaration en préfecture** : la Préfecture ayant rejeté la télédéclaration, il fallait un nouveau CA pour approuver le nouveau PV de l'Assemblée Générale. La déclaration sera renvoyée demain dimanche ; on peut espérer avoir le récépissé de la déclaration à la mi-novembre, ce qui permettra de déclencher les autres démarches. → Adrien

**Note du rédacteur** : Récépissé reçu mardi 09 novembre, publication au JORF attendue le 16.

**Banque** : pas une priorité pour l'instant, en attente de la déclaration en préfecture. Cela sera néanmoins nécessaire pour le système d'adhésion en ligne, HelloAsso.

**Assurance** : Claude a contacté la MAIF, qui a fourni un devis à 98,46 € la cotisation annuelle (à payer au prorata des jours où on sera assurés). Après recherches, la MAIF semble réglo : pas de soucis de clauses abusives ou de non-remboursement pour des associations ayant souscrit à leur assurance. Il est important d'avoir l'assurance pour la balade : la MAIF est au courant de notre projet, pas de soucis pour eux, on pourrait même compter sur eux pour des gilets ou lampes via « Prévention MAIF ». Il est important de souscrire à leur assurance dès qu'on aura le récépissé de déclaration en préfecture.  
→ Claude

## IV — Avancement des projets d'actions

### Balade de Noël « Illuminons la ville »

Rappel : Le projet consiste en une balade de vélos lumineux, de cyclistes brillants dans la nuit, faisant le tour de ville pour se faire voir et découvrir ensemble les illuminations de Noël et autres maisons enguirlandées. Ce pourrait être une première grande manifestation organisée par l'association, balade familiale et conviviale en vélo d'une courte distance, qui passerait dans les quartiers de Villeneuve avant de rejoindre la place Lafayette.

Adrien a vu l'équipe événementielle mercredi, qui est partante pour nous prévenir des maisons illuminées à Villeneuve, nous offrir un vin chaud à l'arrivée, un parking à vélos devant l'église Sainte-Catherine (avec des barrières Vauban), et en faire la communication sur les réseaux sociaux, panneaux lumineux, etc. L'intégration au planning des événements de Noël requiert l'approbation des élus — le planning des animations de Noël devait être finalisé le lendemain — on espère donc avoir été intégré, sachant qu'il n'y avait pas d'événement particulier ce jour-là. L'équipe événementielle nous a répondu que l'on pouvait s'attendre à une centaine de personnes ! Pas de problème apparent à un départ de la manifestation à Pujols.

Pour nous offrir le vin chaud, l'équipe événementielle souhaite une arrivée sur la place Lafayette à 18 h 30 — cela permet d'apporter des personnes vers les commerces et chalets de Noël, qui fermeront à 19 h ce soir-là (pas de nocturne prévue). Dans ce cas, compte tenu du parcours prévu, on doit envisager un point de rencontre à 17 h 30, un départ **impératif** à 18 h, pour une arrivée impérative à 18 h 30. Départ du Super U de Pujols, avoir l'accord écrit de Christophe le patron. → Claude

Concernant l'itinéraire, il sera à adapter selon les maisons bien illuminées en décembre. Un premier recensement évoque les rues Paul Salvant, rue du 11 novembre. La déclaration en préfecture est à faire autour du 20 novembre, mais avec un parcours approximatif, que l'on pourra finaliser début décembre. **Nous organiserons une balade de préparation samedi 4 décembre à 18 h** pour voir les maisons illuminées dans les quartiers de Pujols-Bas, Bias, Villeneuve rive gauche, et adapter le programme.

Francis suggère un concert à l'issue de la balade, par la compagnie Opér'Azul, organisée par VCTB. Les deux événements sont découplés mais il y aurait une communication liée, *ie.* « balade à vélo suivie par un concert ». Le concert pourrait s'effectuer à l'église Saint-Etienne, qui n'est pas trop loin du centre-ville. Problème : quel est le cachet des artistes ? Réclament-ils une part fixe, une part variable ? Fait-on payer l'entrée, ou les artistes seraient-ils payés au chapeau ? Quelle part pour VCTB ? Attention à ce que cela ne plonge pas les comptes de l'association dans le rouge... d'autant plus que l'on ne sait pas combien de gens viendraient après la balade. Il faut une réponse sur ces questions avant le 20 novembre, où on déclarera le parcours en préfecture, auprès des Mairies, et où on fera imprimer des flyers.

En termes de communication, il faut que l'association ait des tracts ou flyers à faire distribuer le jour de l'événement pour faire connaître l'association et adhérer les gens. Il faut que la maquette soit décidée pour le 22 novembre. Doit-on faire des affiches pour la balade également ? Voir avec l'équipe événementielle si on est inclus dans les événements de la Mairie...

Adrien a réalisé un prototype d'affiche, en faisant du *lightpainting* devant l'église Sainte-Catherine, qui n'est pas illuminée. L'idée est jugée très sympathique, à refaire avec les illuminations de Noël allumées, dans la rue de Paris. Adrien pourra faire ça mi-novembre si les décorations sont déjà allumées, sinon on se rabattra sur cette affiche.

Début de la communication au public le 19 novembre après l'intervention de Adrien sur Radio Bastides. D'abord communication numérique (site, réseaux sociaux) et bouche-à-oreilles, affiches à partir de début décembre.

## Atelier de réparation vélo

Francis et Gaston avaient envoyé l'idée de vélo-cargo atelier de réparation itinérant au service Démocratie participative du Conseil départemental de Lot-et-Garonne par courrier ; Adrien, avec l'accord de Francis, a envoyé un courriel pour faire modifier la description et l'estimation du coût de l'idée, pour une meilleure communication, étant donné que les idées seront ensuite imprimées sur les bulletins de vote.

Coût estimé d'après les retours de Vélo-Cité Bordeaux et Véloration périgourdine : 9 000 €.

Durant la réunion avec MM. Martin, Ballouhey et Mme Prellon, a été évoqué le fait qu'un tel atelier dans les bourgs de Villeneuve-sur-Lot et Sainte-Livrade-sur-Lot, classés « politique de la ville », pourraient bénéficier de subventions publiques de la ville, nationale et européenne.

Claude pose la question à terme de savoir qui paiera durant les ateliers ? Adrien suggère de faire payer la cotisation ; Claude demande plutôt par rapport aux pièces. Gaston suggère que les gens prennent leurs propres pièces, Claude dit que sinon cela chiffe en termes de pièces. On pourra au pire faire payer les pièces à prix coûtant, mais il n'y aura pas beaucoup de place dans le vélo-cargo...

Il y a de toute façon largement le temps d'évoquer ça durant les prochaines réunions du Conseil d'Administration.

## Récupération de vélo

Rappel : Claude s'est rapproché de Maud Cianfarani, salariée développement durable à la CAGV, sur la question de la récupération des vélos envoyés en déchetterie par les particuliers, parfois en bon état. L'association pourrait se porter volontaire pour récupérer ces vélos, les retaper, et les donner ou revendre à bas coût, dans une optique d'économie circulaire et de réduction des déchets.

Maud Cianfarani a donné son feu vert pour que l'association récupère les vélos dans les quatre déchetteries, dès que Villenuevois à vélo pourra. De plus, Mme Prellon durant la précédente réunion avait évoqué un bus citoyen de récupération des vélos des particuliers. La grosse problématique réside dans le stockage : où stocker les vélos, où les réparer ? L'association n'a pas de local. **Pour pouvoir lancer ce service, il faut que l'association se trouve un local ou se fasse prêter un local pour héberger les vélos en attente de réparation.** De plus, l'association n'aura pas en 2022 une trésorerie lui permettant de louer un tel local. Impossible donc de répondre favorablement... pour l'instant.

Peut-on envisager de se faire prêter un local vacant par l'Agglo ? Il n'y a pas besoin que cela soit un endroit convivial... pour l'instant.

Parallèlement, Claude s'est placé auprès de Maud Cianfarani pour demander un local dans la future recyclerie de la ville, qui sera aménagée dans la zone industrielle du Rooy, près du pont de la RN 21. Elle a parlé de 30 m<sup>2</sup> comme local attribué à Villenuevois à vélo pour réparer des vélos. (attention, ce n'est pas elle qui gère le projet de recyclerie) Francis trouve que c'est trop peu pour faire un repair'café, seulement le but de la recyclerie est de recycler, pas d'être un lieu de convivialité ; elle est de plus très éloignée du centre-ville, placée dans la zone industrielle... et n'est donc pas amenée à être une zone de convivialité. La recyclerie ne sera presque gérée que par la Régie du Territoire, qui aura l'essentiel de l'espace.

Le repair'café sera un projet pour le moyen terme, pour avoir un atelier convivial qui serve de local pour l'association. Suggestion : aux Haras. La CAGV pourrait-elle nous prêter, à terme, un local gratuitement aux Haras ?

Conclusion : impossible d'accepter la récupération de vélos sans local, à voir début 2022 pour demander si on peut avoir un local en attente.

PS : Claude a également eu des propositions de particuliers pour nous donner des vélos inutilisés... Il y a un autre énorme potentiel.

## **Vélorution sur l'avenue d'Agen à Villeneuve**

Depuis le précédent CA, on a appris que des travaux d'effacement des réseaux allaient être entrepris sur l'avenue du Maréchal Leclerc, impliquant de lourds travaux de désamiantage, de suppression du stationnement de manière temporaire, etc. Dans le journal municipal de la ville de Villeneuve-sur-Lot apprend-t-on que les travaux d'effacement des réseaux seront suivis d'une seconde phase de « sécurisation » de l'avenue. Or, ni notre association ni Emmavie n'avons été mis au courant d'un tel projet. Surtout, cet axe est le plus prioritaire en termes d'aménagement cyclable à créer, avec notamment l'hypothèse envisagée dès 2020 d'une piste cyclable expérimentale, constituée de plots et peintures, sur l'avenue déjà très large, en attendant de plus amples travaux.

Nous avons déjà prévenu les personnes de l'Agglo que notre association se fera entendre pour la sécurisation de cet axe, qui mène aux lycées et au complexe sportif. Il nous semble opportun de programmer une première manifestation pour réclamer des aménagements cyclables sur cet axe, alors que les travaux continueront encore. L'un des points qu'il faut adresser est la non-reconstruction des îlots protégeant les places de stationnement sur l'avenue du Maréchal Leclerc, îlots ayant été créés après l'accident d'Emma Laffore afin de réduire la vitesse des véhicules... et de sanctuariser le stationnement automobile, au détriment de la réalisation de pistes cyclables. Ces îlots pourraient être amenés à être détruits durant les travaux d'effacement des réseaux, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas reconstruits.

Quand faire une telle manifestation « de propositions » ? Pas avant 2022 car le but est d'avoir du monde, et la balade de Noël va en apporter. En janvier ? Attention au coucher du Soleil... Mais il ne faut pas que cela soit trop tard dans l'année 2022, où des décisions pourraient déjà avoir été prises.

→ À discuter durant le prochain CA.

## **Développer le vélo dans les écoles**

Adrien a contacté les proviseurs des lycées et principaux des collèges de Villeneuve pour parler du Baromètre des villes cyclables et demander rendez-vous pour discuter d'animations pour le vélo dans les écoles. À voir encore...

Francis contactera l'IFSI, Adrien contactera Mme Sy, coordinatrice du campus connecté. Le campus connecté doit être « exemplaire » sur cette question vélo, il faut donc la connecter pour voir comment travailler avec elle.

## **Communication et baromètre des villes cyclables**

Point d'étape sur le Baromètre des villes cyclables : à date du CA, Villeneuve n'a que 25 réponses, il en faut donc encore 25 pour être classé. Le communiqué de presse n'a pas trop été repris (à part Quidam Hebdo). Adrien a enfin reçu le matériel de prospection pour le Baromètre des villes cyclables, qu'il a distribué aux vélocistes, mairies, points jeunes, certaines boulangeries, membres du CA... pour faire connaître le Baromètre à des cyclistes ne suivant pas l'association.

Durant cette période de prospective s'est posée la question de la communication de l'association aux cyclistes : il faut que l'on ait un support de communication (tract ou carte de visite) à donner à nos interlocuteurs à qui l'on parlerait de l'association. Sur Internet on trouve le lot de 1 000 flyers à 16 €, cela peut être intéressant d'avoir ça en combiné avec le bulletin d'adhésion... mais il faut que le flyer soit *intemporel*, c'est-à-dire non lié à un événement, et que notre communication soit bouclée : logo définitif, présentation de nos projets, etc. sans quoi on aura des tracts inutiles. (pour information, une fois déclarée à la MVA, l'association pourra bénéficier de l'impression de 200 pages A4 monochrome sur feuille colorée par an ; pas de quoi faire de la belle promotion, mais suffisant pour communiquer sur des événements auprès de partenaires).

Il est important que l'on fasse la promotion du Baromètre des villes cyclables auprès de tous : nous avons contacté l'équipe Communication de la Mairie... Va-t-elle faire la promotion du Baromètre ?

## V — Point sur les courriers des Mairies

Adrien a écrit individuellement au nom du bureau de l'association à chaque maire de l'Agglo pour parler vélo et pour certains, demander à se rencontrer. Certaines mairies font la sourde oreille, il est important de les appeler pour faire le SAV de la lettre. Voilà les réponses des Mairies pour l'heure :

- Villeneuve-sur-Lot : pas de réponse, mais Adrien est allé voir le service relations citoyennes pour échanger sur les moyens de mettre en commun leurs services et notre carte des problèmes cyclables ;
- Bias : la lettre n'a pas été reçue (ou a été perdue...) par la Mairie, à renvoyer ;
- Monbalen : n'a pas reçu la lettre, mais nous avons échangé avec la Maire durant la réunion jeudi ;
- Casseneuil : la lettre va passer en bureau municipal !
- Le Lédat : Adrien a croisé par hasard le Maire la veille, avec qui il a discuté. Pas de volonté d'installer le double sens cyclable, malgré les explications d'Adrien : on va peut-être même vers un arrêté d'interdiction. D'accord avec nous pour les discussions générales, mais dès que l'on touche au concret, botte en touche.
- Saint-Robert (!) : nous a contactés pour nous annoncer que la pose de deux arceaux vélo étaient à l'étude dans leur bourg !
- Pujols : la lettre a donné lieu à un RDV avec M. le Maire, ce samedi matin. Étaient présents Adrien et Francis. Nous avons évoqué la mise en double impasse de la contre-allée à la RN21 — le Maire était agréablement surpris — ainsi que le tronçon 7d du plan vélo, qui pour nous est dangereux. Nous avons suggéré une alternative moins coûteuse et qui ne requiert pas de lourd travaux : la fermeture au trafic automobile de la rue de la Fontaine du Bourreau. M. Ventadoux nous a prévenus que cela était compliqué politiquement parlant, car au début des années 2000 lorsque la rue était en piteux état, choix avait été fait de ne pas interdire le trafic et d'au contraire refaire la route pour laisser le trafic automobile, assez important selon le Maire. Ce dernier n'est pas fermé à cette hypothèse, mais elle demande beaucoup de pédagogie. Le Maire propose une alternative, le chemin de terre menant de la rue du Petit Tour au haut de Pujols, actuellement chemin rural. Pour nous cela est dangereux à cause de la chicane et de la grosse pente (20%! ). Nous avons convenu avec M. Ventadoux que lui étudie les avantages et inconvénients d'une telle proposition, et nous d'étudier plus en détails le tronçon 7d. M. Ventadoux nous a demandés comment apaiser les rues dans Pujols Bas : cela passe par la mise en ville 30, pratiquement déjà effective dans les faits. C'est une opération peu efficace en termes d'aménagements, et politiquement dangereuse, mais cela donne le là. Nous lui avons suggéré de travailler avec les communes limitrophes pour que, dans le cadre du Plan Vélo, les communes de l'Agglo comme Villeneuve ou Bias passent en ville 30 (sauf grands axes) : à voir... Conclusion : bon rendez-vous avec M. Ventadoux, que l'on reverra bientôt (voir ci-dessous).

## VI — Actualités

**Villeneuve-sur-Lot** : travaux d'effacement des réseaux de l'avenue du Maréchal Leclerc en cours (voir plus haut).

**Pujols** : les travaux d'aménagement de la chaucidou sur l'avenue de Saint-Antoine vont commencer, inauguration fin 2021 — début 2022. L'association en fera une communication positive, car c'est un bon aménagement à développer dans l'Agglo. M. Ventadoux a dit qu'il pourrait nous inviter à l'inauguration de cette chaucidou. Venir ? Oui pour le CA, car cela permet de parler vélo, d'autant plus que les critiques vont probablement pleuvoir sur ce nouvel aménagement, pionnier dans le Lot-et-Garonne.

Charge à l'asso de vanter les avantages pour les riverains, piétons, cyclistes de cet aménagement, qui rompt avec le dogme du tout automobile.

**Bias** : des travaux vont être réalisés sur la route de Lasnauzes, avec réalisation de trottoirs... pas d'aménagement cyclable.

**Casseneuil** : le marché dominical se situe actuellement sur les boulevards, véritable coupure urbaine de la ville. Ces boulevards (2x2 voies + 2 voies de stationnement) sont très dangereux, servant de tremplin d'accélération pour les automobiles vers et depuis le Lot, le tout facilité par des angles de giration très généreux, une file pour tourner à droite, et presque aucun trottoir. Le marché sera sécurisé à partir de janvier en fermant le dimanche matin à la circulation la branche est du boulevard, dans le sens pont → rond-point, en déviant le trafic vers le chemin de Pascalet. Nous avons contacté la Mairie pour échanger avec eux sur les moyens de sécuriser une bonne fois pour toutes ces boulevards, avec des aménagements expérimentaux (réduction à 2 x 1 voies des boulevards avec plots en entrée et sortie de boulevards, réservant la seconde voie aux cyclistes, piétons et au marché).

*Claude part à 19 h 00.*

## VII — Futures actions

### **Balades techniques et ouverture aux adhérents du CA**

Jusqu'à présent, tant que l'association n'était pas déclarée en préfecture, nous n'avions pas accès aux bureaux de la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot, et les réunions du Conseil d'Administration s'effectuaient chez Francis, entre nous. Nous souhaitons ouvrir les réunions du CA aux adhérents pour attirer des bénévoles et de nouveaux ou nouvelles administrateurs/administratrices.

Parallèlement, dans l'attente de l'atelier de réparation participatif, nous manquons d'une activité régulière qui puisse être un moment fédérateur et de recrutement pour l'association. Existente les balades « Vélo et culture en Villeneuvois » mais elles sont — pour l'heure — peu médiatisées, et à des horaires peu adaptés pour les actifs.

Vient donc l'idée d'une balade chaque mois, ouverte à toutes et tous, même non adhérents, qui permettent de fédérer les adhérents et sympathisants de l'association, suivie d'un CA. De plus, conformément aux demandes des élus et aux retours de personnes nous ayant contacté, il serait intéressant que ces balades soient des « **balades techniques** », qui permettent de recueillir les avis de cyclistes sur un aménagement donné. En soit, un itinéraire pas trop long (1 h 30 max) sur lequel un groupe de cyclistes circulerait et noterait toutes les problématiques, retournées ensuite aux élus et services techniques responsables.

Il serait important que cette balade soit régulière : nous suggérons une balade **chaque premier samedi du mois**, dans l'après-midi, suivie d'un CA à 17 h (comme actuellement) à la MVA ou la Maison des Aînés l'hiver, dehors l'été. Le rendez-vous serait communiqué aux adhérents et sur nos outils de communication quelques jours avant : tant pis s'il n'y a pas grand monde, l'important est juste de se retrouver entre cyclistes et de juger ensemble des aménagements actuels et futurs.

Voilà des idées de balades à effectuer prioritairement, mais pas dans l'ordre :

- tronçon 7d de Pujols ;
- voie verte de Bias et ses racines ;
- piste cyclable le long de la rocade ;
- avenue de Fumel et ses problèmes de visibilité ;
- liste des double sens cyclable ;
- possibilités d'installation des tourne à droite (cédez-le-passage cycliste au feu) ;
- voie verte du Temple-sur-Lot.

Ceci étant dit, les deux premières balades vont servir à préparer les événements susnommés dans ce compte-rendu, à savoir la balade de Noël et la vélorution :

- 04 décembre : préparation de Noël ;
- 08 janvier : avenue d'Agen suivie d'une galette des rois.

Comme mentionné plus haut, on se donne rendez-vous le **samedi 04 décembre à 18 h** devant le parking du super U de Pujols pour la préparation de la balade de Noël. Pour du reste, on développera ça une fois qu'on aura les démarches finies. La galette des rois peut être un joli moyen de se retrouver entre adhérents (et nouveaux recrutés suite à la balade) et avant la vélorution, pour échanger sur (l'énorme) actualité de l'asso ces trois mois. Trouver une fève vélo !! :)

### **Vélo et culture en Villeneuvois**

Comme convenu lors du dernier CA, le programme « Vélo et culture en Villeneuvois » est resté de l'organisation de VCTB pour des questions d'organisation et d'assurance. Après d'autres réflexions, notamment lors de la réunion avec les élus et responsables, il est paru intéressant d'organiser un peu plus formellement les balades « Vélo et culture en Villeneuvois » l'année prochaine, que l'association Villeneuvois à vélo aurait tout intérêt à reprendre dans son escarcelle. Avec un planning conçu longtemps à l'avance, clair et fixe, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois pourrait en faire la promotion dans son book annuel, ainsi que sur son site, au camping, dans ses locaux, etc. pour tous les touristes qui viendraient sur Villeneuve l'an prochain, ou les cyclotouristes de passage sur la Véloroute de la Vallée du Lot.

→ Francis et Gaston se chargent de l'organisation et du planning, dont il serait agréable d'avoir un premier jet d'ici le prochain CA.

A priori, les dates des balades formelles pourraient être tous les vendredis du 6 mai 2022 au 30 septembre 2022, soit 22 week-ends en tout. Point de rencontre, 9 h devant le camping. Deux formats : demi-journée, ou journée (avec pique-nique à emporter), selon la distance à parcourir ou le nombre de lieux à visiter.

Attention, cela ne remplacerait pas les balades toujours organisées par VCTB, même cet hiver, mais qui sont plus réfléchies d'une semaine à l'autre. Même durant l'été, VCTB pourrait organiser des balades autres que celles du vendredi. Mais l'avantage d'une telle organisation est l'amélioration considérable de la promotion et du nombre de participants, ainsi que tous les avantages pour les artisans visités et plus généralement pour le vélo à Villeneuve.

## **VIII — Remarques diverses**

Francis note l'**AG de VCTB** le mercredi 19 janvier à 18 h 30 à la MVA, salle de réunion.

L'asso a été contactée par Loïck Lavens, cycliste de l'UCS Pujols et futur repreneur de « Villeneuve Cycles », pour échanger sur des coopérations futures entre le vélociste et l'association, pour développer le vélo, notamment le VAE, à Villeneuve. De bons échanges, à poursuivre une fois le commerce repris, courant 2022.

La séance est close à 20 h 00. Elle est suivie d'un atelier de création d'un nouveau logo pour l'association.